

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50  
Six mois. . . 26.50  
Un an. . . 50.50  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant

INSERTEMENTS  
Annonces: la ligne, . . . 50 c.  
Réclames: . . . 30 c.  
Faits divers: . . . 15 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.  
Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. QUARÉ, à Valenciennes, chez M. Place; à Paris, chez M. HAVAS, à Lille, chez M. C<sup>o</sup>, 3, place de la Bourse à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS	
19 JANVIER	
3 0/0	62 10
4 1/2	90 75
Emprunts (5 0/0)	100 30
(Service gouvernemental)	
3 0/0	61 80
4 1/2	90 75
Emprunts (5 0/0)	100 00
(Service particulier du Journal de Roubaix)	
Actions Banque de France	3810 00
» Société générale	538 00
» Crédit foncier de France	845 00
» Chemins autrichiens	660 00
» Lyon	882 00
» Est	518 00
» Ouest	580 00
» Nord	1100 00
» Midi	640 00
» Suez	490 00
6 0/0 Péruvien	67 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	612 00
» Banque ottomane (nouvelle)	512 00
Londres court	25 1/5
Crédit Mobilier	390 00

DEPÊCHES COMMERCIALES  
Service particulier du Journal de Roubaix.

Anvers, 20 janvier, 3 h. 7 s.  
Laines: Animées. Ventes: 773 ball. Plata.

Pétrole: Marché calme, disponible 25 1/2; courant 25 à 25 1/2; février 25 1/2; septembre 28 1/2 à 29.

Marseille, 20 janvier, 12 h. 10 s.  
Laines: Bagdad 320; Georgie blanches, seconde tonte 160 à 170; blanches suint 145; gris clair 135 à 145; première 160.

Blés: Ventes 14,160 hectolitres. Importations nulles. Berdiaska 33 la charge de 160 litres, poids 128,124; Taganrok dur 33,50 la charge de 160 litres, poids 130,126.

Havre, 20 janvier, 12 h. 5 s.  
Coton: Ventes 1300 b. Demande régulière.

Cafés: Ventes 2000 b. Haïti 100; Souté 102; Gonaïves 104; Cap 102; Livrable 100.

Liverpool, 20 janvier.  
Ventes 18,000 b., dont 4,000 pour la spéculation. Importations 5,000 bM arché ferme.

Londres, 20 janvier.  
Froment: marché languissant.  
Sucre: marché faible. Havane 12 à 24 1/2.  
Cafés: fermes. Rio flottant 73 1/2.

Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C. représentés à Roubaix par M. Bultheu-Desbrennets:  
Havre, 20 janvier.  
Cotons: Ventes 2,000 b. Marché très ferme, pleins prix.

Liverpool, 20 janvier.  
Cotons: Ventes 18,000 b. Marché ferme, livrable acheteurs 1/8 de baisse.

New-York, 20 janvier.  
Cotons 45 3/8. Recettes 47,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.  
—  
Liverpool, 20 janvier.  
Ventes 18,000 balles. Upland 7 3/4. Orléans 8.

Havre, 20 janvier.  
Ventes 2,500 b. Low chargeant 95.  
—  
New-York, 20 janvier.  
Coton 15 3/8; recettes 47,000 b.

### ROUBAIX 20 JANVIER 1874.

#### Le Devoir de l'Assemblée.

Il ne faut pas le dissimuler: la situation est des plus graves. Nous n'avons pas de ministère, puisque les députés qui restent à la tête de nos divers départements ministériels n'attendent pour se retirer que la nomination de leurs successeurs; les députés qui doivent constituer la majorité gouvernementale ne peuvent parvenir à s'entendre et, au lieu de se grouper autour du maréchal pour combattre la révolution, ne font qu'échanger d'amères récriminations. De telle sorte qu'il n'y a aucune direction gouvernementale capable pour le moment de rallier les forces conservatrices.

En même temps nos correspondants nous signalent des rumeurs alarmantes que l'on répand non-seulement à Paris, mais aussi dans les départements, et par lesquelles les adversaires intérieurs et extérieurs du gouvernement cherchent à le combattre. En voilà certes plus qu'il n'en faut pour émouvoir sérieusement l'opinion publique, fort embarrassée de discerner le vrai du faux, et malheureusement portée à accueillir de préférence les fâcheuses nouvelles.

Nous croyons que c'est le devoir des journaux conservateurs de réagir contre ces dispositions, de montrer au public que tout n'est pas perdu, qu'il reste encore ouverte une voie par laquelle nous pouvons sortir de nos embarras présents; nous le ferons, parce que c'est notre ferme conviction qu'il est possible d'organiser une majorité gouvernementale, d'opposer au flot toujours montant de la révolution une digue invincible. Dans quelques jours, dans quelques heures les conservateurs de l'Assemblée auront à subir un rude assaut; nous espérons qu'ils resteront vainqueurs, et que nous assisterons à un épilogue consolant après les dramatiques discussions de la dernière semaine.

La fameuse conjonction des centres, cette quadrature du cercle parlementaire, n'aurait, à notre avis, pu avoir d'heureuses conséquences que si elle avait détaché de l'opposition quelques membres du centre gauche. Or, il est avéré à présent que le centre gauche, ou du moins sa majorité, ne veut pas se

départir d'une proclamation de la république. Est-ce bien fini cette fois; va-t-on renoncer à une alliance impossible? Le centre droit ne se laisse pas entraîner par les ardeurs orléanistes de M. d'Audiffret-Pasquier, et, avant d'être orléaniste, il est essentiellement conservateur. Nous ne savons pas si une république septennale, en admettant qu'elle eût été votée, eût profité beaucoup aux princes d'Orléans; mais nous savons bien que, entre la république septennale de MM. d'Audiffret-Pasquier et Casimir Périer, et la république démocratique de MM. Gambetta et Challemel-Lacour, la distance est bien mince, si mince qu'elles se confondraient dès le lendemain de leur triomphe; et MM. d'Audiffret-Pasquier, Casimir Périer et consorts seraient réservés à devenir les premiers otages.

Nous croyons donc, nous espérons que le faisceau des forces conservatrices sera bientôt réuni. Les fameuses lois constitutionnelles en fourniront l'occasion. Il s'agit d'une nouvelle affirmation du pacte du 24 mai, d'une loyale et nette interprétation de la loi du 20 novembre. Nous savons que le maréchal entend ne pas sortir du mandat qui lui a été confié: il l'a affirmé à diverses reprises et l'on peut compter sur sa parole: c'est aux députés qu'il soucie de l'honneur et des intérêts du pays de se rallier autour de lui. Par un enchaînement logique des circonstances, ce ne sont plus les lois d'organisation du septennat qui sont en jeu, c'est la question fondamentale de la forme du gouvernement. La majorité ne veut pas de la république; qu'elle le dise hautement; voilà le terrain sur lequel elle montrera sa puissance; voilà la voie par laquelle nous sortirons de cette crise. Et la majorité sera logique avec elle-même: elle a déclaré que la France devait se recueillir, se reposer, se re-faire jusqu'en 1880; en repoussant la proclamation de la république, elle empêchera toute solution prématurée, elle préviendra toute violence. C'est le premier de ses devoirs, elle n'y échappera pas.

On lit dans l'Union:  
«La nouvelle de l'envoi, sur les côtes d'Espagne, d'une escadre anglaise, avait pris hier quelque consistance; nous croyons même qu'on s'en est entretenu dans les couloirs de l'Assemblée. Néanmoins, nous ne la donnons que sous réserves.»

#### REVUE DE LA PRESSE

La République française souhaite que le désastre de M. Alicot après le désastre de M. Bruas «ait au moins pour résultat d'éclairer les parlementaires, les conservateurs libéraux, s'il en existe encore à Versailles, qui ne sont pas comme les électeurs de la coalition réactionnaire des Hautes-Pyrénées, décidés à se perdre dans le bourbier du Bas-Empire! Qu'ils aperçoivent que le suffrage universel, que la société française ne peut plus appartenir qu'à la démocratie, de telle sorte qu'un candidat qui peut être accusé, comme M. Alicot, d'être un partisan du suffrage censitaire, est condamné à la défaite. Qu'ils aient enfin un bon mouvement de cœur,

vous activement par tous les moyens en votre pouvoir.  
» Le commandant en chef des forces navales françaises des côtes occidentales d'Afrique reçoit ordre de détacher de sa division un aviso dont le capitaine devra seconder vos recherches.  
» A défaut de la délivrance et du rapatriement du jeune Dioval (Victor), dont le signalement est joint aux présentes, il nous faut son acte de décès en due forme.  
Voilà autant de fragments des lettres reçues coup sur coup en diverses expéditions, par voie d'Angleterre, par voie d'Espagne, par bâtiments marchands français. L'agent consulaire se nuit en quatre, et ses collègues des ports voisins l'aideront à qui mieux mieux. L'autorité espagnole s'en mêle.  
L'on acquit la certitude que, durant près de trois mois, des pêcheurs de Gomère avaient employé sur leur barque, comme mousse, un jeune garçon ressemblant à celui dont on donnait le signalement. Ils l'avaient recueilli en mer, à petite distance des brisants du Cascajar, auprès d'une singulière brucée surmontée d'une grossière voile en tresses de paille. Ce garçon, qui était marin, paraissait avoir perdu la raison. Un jour, dans le grand canal, il avait hélé en sa langue un navire anglais.

d'intelligence et de patriotisme, et qu'ils renoncent aux intrigues; qu'ils se décident à reconnaître que la dissolution, que l'appel au pays par des élections générales, libres et sincères; que la remise de la France à elle-même, sont le seul moyen de mettre un terme à ces inquiétudes, à ces anxiétés, à ces hésitations qui, trop prolongées, risqueraient de rejeter le pays dans la honte et dans le malheur.»

Aux yeux de l'Univers « l'élection des Hautes-Pyrénées, dans les conditions où elle s'est faite, est certainement l'un des symptômes les plus graves d'une situation dont on essayerait vainement de sortir par des expédients. Il s'agit bien en vérité de lois constitutionnelles! Et la belle affaire de décider, si jamais on y arrive, que le septennat sera personnel ou non. Ce qu'il faut voir, c'est que nous allons droit et vite à l'empire, si l'on ne se décide promptement à se servir du pouvoir que la Chambre elle-même a créé, pour faciliter les voies à la monarchie. » L'organe catholique croit que les 13,000 voix de M. Bauhauban sont bien allées à M. Alicot, mais que celui-ci a perdu 6,000 voix de ses anciens électeurs, lesquels, effrayés sans doute de l'alliance avec les radicaux, seront revenus à M. Cazeaux. L'Univers ajoute que, M. de Puysegur s'étant retiré, M. Cazeaux ayant fait des déclarations formelles en faveur des catholiques et de la liberté d'enseignement, a gagné, par ces engagements, un certain nombre d'électeurs catholiques.

Le Moniteur Universel pense au contraire que M. Alicot a gardé, au second tour de scrutin, toutes les voix qui s'étaient portées sur lui au premier tour; mais que les 1,200 suffrages dont son concurrent républicain disposait sont venus à lui que dans une très-faible proportion. D'où cette conclusion, que les partisans de M. Braubauban ont préféré le succès d'un candidat bonapartiste à celui d'un candidat septennaliste. « C'est toujours, poursuit le Moniteur Universel, ce que nous avons observé. La masse radicale n'est pas l'ennemie de l'empire, et dans les conjonctures présentes, elle professe moins d'antipathie pour le régime représenté par M. Cazeaux que pour l'organisation du gouvernement du maréchal, susceptible d'aboutir à la monarchie.

Nous croyons que la presse républicaine de Paris a été à la fois plus avisée et plus sincère et qu'elle a donné franchement son concours à M. Alicot, mais elle n'a pas été suivie par les électeurs des Hautes-Pyrénées, et c'est là un fait dont il convient de tenir grand compte pour apprécier la situation actuelle. En un mot, l'élection des Hautes-Pyrénées semble nous renvoyer, sans qu'on le lui ait demandé, l'écho des impressions produites dans le pays par les incertitudes et les divisions de la chambre. Si elle ne parvient pas à y mettre un terme, le suffrage universel accentuera encore ses choix et protestera par l'abus des noms à significations claires contre les obscurités et l'impuissance du parlementarisme.»

La Presse croit que M. Alicot n'aurait pas échoué si les membres du centre gauche avaient eu, à Versailles, une attitude plus conciliante.  
Le Français constate que «naturellement les bonapartistes triomphent», mais que «naturellement aussi ils ne paraissent conserver aucun souvenir de la comédie qu'ils jouaient avant le scri-

tin pour attirer les électeurs. Alors on se gardait bien de nommer l'empire; on affectait de ne se porter que comme un conservateur mac-mahonien, pour lequel tous les hommes d'ordre pouvaient voter sans faire acte de politique exclusive.

Aujourd'hui M. Cazeaux n'apparaît plus, au contraire, que comme un bonapartiste, et l'Ordre montre dans son élection un témoignage « d'amour » donné à l'empire par « des honnêtes gens ». Nous le répétons, nous sommes trop habitués à ces procédés du parti de l'appel au peuple, à ce double costume si rapidement échangé du candidat et de l'élu pour nous montrer surpris.»

Le Français est persuadé que si l'on veut « faire une majorité de gauche contre les bonapartistes, avec la défection d'une partie du centre droit, c'est livrer dans le pays tout le parti de l'ordre à l'empire » tandis qu'en faisant une majorité conservatrice autour du maréchal, « par le retour des modérés du centre gauche, c'est faire disparaître les causes qui ont amené la fortune momentanée du parti de l'appel au peuple.»

Le Pays et l'Ordre se bornent à citer les opinions émises par leurs confrères. La Patrie trouve que « la grande leçon » qui ressort de l'élection de M. Cazeaux est celle-ci: « Le pays ne veut à aucun prix entendre parler de cette alliance bizarre, malvenue et — il faut dire le mot — malhonnête, que certains membres égarés ou irrités du centre droit vivent avec les républicains.»

La Gazette de France affirme que « la propagande républicaine ne peut aboutir qu'à préparer les voies à l'impérialisme. C'est là un fait fort triste, sans doute, pour les républicains, dit-elle, mais ce qui se passe en ce moment prouve qu'il est incontestable.

#### Charles X et la frontière du Rhin

Paris-Journal annonçait, il y a quelques jours, la mort de M. le général duc de Mortemart en ces termes:  
« Il vient de mourir, au fond du Berry, un vieillard qui a joué, il y a quarante ans, un grand rôle dans la politique du temps.  
» Nous avons nommé le duc de Mortemart. En 1830, le lendemain des journées de Juillet, Louis-Philippe, qui n'était encore que lieutenant-général du royaume, écrivait au prince Nicolas le lettre suivante par laquelle il lui expliquait comment les choses s'étaient passées; c'est le duc de Mortemart qui s'était chargé de porter ce message à son adresse.  
« Le duc est mort dans son château de Meilhan.»

Disons d'abord que Paris-Journal a été mal informé. M. le duc de Mortemart n'est pas mort dans sa propriété de Meilhan, mais dans sa belle résidence de Neauphle-le-Château, près de Versailles.  
Le journal qui a donné la nouvelle que nous rectifions en partie, a omis un fait historique d'une bien plus grande importance que l'envoi de la lettre de Louis-Philippe par M. le duc de Mortemart, nous voulons parler de la mission confiée au duc par le roi Charles X, tendant à cimenter l'alliance de la France et de la Russie, en donnant à nos frontières la limite du Rhin à peu de chose près. Cette négociation avait duré plusieurs années; car le duc de Mortemart avait assisté à la bataille de Schuylin, livrée en 1828 à l'armée turque par l'armée russe que commandait l'empereur Nicolas en personne.  
A la suite de cette victoire, l'empereur Nicolas qui avait, comme l'on sait, la plus grande affection pour le roi Charles X, s'était voué, avec l'ardente énergie de son caractère, au succès de la négociation dont nous allons parler, si importante, si glorieuse pour notre patrie.  
Ce que l'Empire avait rêvé, ce que ses armées n'avaient pu conquérir, un roi de France chevaleresque, inspirant à l'Europe une confiance sans limites par la loyauté de son caractère, devait se réaliser par des voies pacifiques. En pleine paix, nous allions atteindre le Rhin.

bana. L'agent consulaire français se rendit à la Grande-Canarie et se présenta chez le docteur Bostigo, qui lui répondit avec précision:  
— Oui, le jeune Français que vous cherchez s'appelle bien Victor Dioval, et il est bien de Morlaix, où il avait même écrit une lettre, confisquée par don Farniz, traduite peu après, et maintenant expédiée à son adresse.  
— En ce cas, dit l'agent consulaire, M. et madame Farniz sont prêts à rendre ce jeune homme à la liberté.  
— Hélas! seigneur, c'est désormais impossible, répondit le docteur Bostigo.  
— Serait-il mort?  
XX. — DISPARUTION.  
Des bruits odieux et contradictoires couraient à Têror et aux alentours, au sujet de l'esclave de luxe de la Castellania. Calisto y avait grande part. Les désœuvrés Morgados, la servante du bureau de poste, mille autres y avaient collaboré. Chez les Solastron, chez les Héraldos, on les recueillit avidement. Les suppositions les plus horribles étaient commentées avec complaisance. Chaque jour en engendrait de nouvelles.  
« Yoyo avait péri dans les tortures, et les Farniz l'ayant fait secrètement enterrer, prétendaient qu'il avait de nouveau pris la fuite.  
» Yoyo s'était bien positivement évadé, avait trouvé asile chez les Fran-

Ce drapau blanc, si ardemment par une nation qui suit à peine la glorieuse histoire de la patrie française, devait flotter sur les bords du Rhin, après avoir été planté sur les murs d'Alger.

La conclusion de ce fameux traité était certaine. Il allait être signé, à l'étonnement et à l'admiration du monde entier, lorsque la Révolution de Juillet vint arrêter l'essor du drapau blanc.

M. le duc de Mortemart a pu mesurer, dans sa belle vieillesse obscurcie par les malheurs présents, la différence des temps.  
Il n'en a pas moins pris part à un des faits les plus mémorables de l'histoire de France: il a enregistré.

On peut voir au ministère des affaires étrangères l'instrument du traité à intervenir avec toutes les pièces qui s'y rattachent.  
En retrouvant dans les archives du ministère ce témoignage si honorable pour la diplomatie de ce temps, pour la France et pour son Roi, les vainqueurs de 1830 furent frappés d'étonnement, et les plus honnêtes se dirent entre eux que le Roi Charles X était vraiment un grand Roi.

Nous avons entendu le duc de Mortemart lui-même raconter ce fait, dit le témoin qui nous l'a rapporté, et ajouter qu'à la nouvelle de la révolution, l'empereur Nicolas se prit à tâte dans les mains et versa des larmes amères sur la chute de son ami et sur la perte de tant et de si belles espérances.

Plus tard, en effet, M. le duc de Mortemart fut envoyé, au nom de Louis-Philippe, à Berlin, le comte Nicolas, mais sans succès, réussit jamais complètement. — E. (France nouvelle).

Le centre droit a des prétentions étranges. Qu'il persiste dans sa politique, qu'il entretienne ses chimères, qu'il garde ses rancunes, c'est là une question de responsabilité que résoudre l'histoire. Mais voici que les écrivains qu'il inspire célèbrent, sous forme d'apologie, son dévouement monarchique et son énergique résolution de combattre l'Empire; c'est trop abuser de la crédulité publique; la vérité outragée se dresse contre eux, les juge et les condamne.

Il faut en finir avec les habiletés de langage et ne point permettre à ceux qui ont repoussé le Roi de tromper plus longtemps la France qu'ils livrent aux aventures.

Le Moniteur universel publie sur le discours prononcé par M. le duc Pasquier, dans la réunion des bureaux de la droite dite modérée et du centre droit, une note dont nous ne pouvons passer sous silence le passage suivant:

D'après les renseignements qui nous sont donnés et que nous reproduisons sous toutes réserves, M. d'Audiffret-Pasquier aurait précisément développé cette thèse que, depuis le 24 mai, les bonapartistes seuls ont profité des dissensions qui existent parmi les monarchistes. En effet, au dire de l'orateur, le centre droit, depuis 1871, a fait toutes les concessions que lui a demandées l'extrême droite, et a montré la plus complète abnégation, mais en réservant toujours deux points sur lesquels il ne pouvait admettre de transactions: le drapeau tricolore et les libertés parlementaires.  
La droite a fait promesses sur promesses; elle assurait que M. le Comte de Chambord se prêterait de son côté à tout ce qui serait nécessaire pour rendre la restauration possible, si le centre droit obtenait des princes d'Orléans une démarche personnelle qui mit fin aux divisions de la famille royale.  
Le centre droit s'est prêté à ces exigences; la visite a eu lieu, mais la restauration a été rendue impossible par la lettre à jamais déplorable du 27 octobre 1873.

Ce triste résultat étant dû à la politique vacillante et sans autorité de l'extrême droite, le centre droit a le devoir de reprendre sa liberté d'action et de ne pas se prêter à une reconstitution de la majorité du 24 mai, qui ne saurait profiter désormais qu'aux bonapartistes. Le centre droit doit donc se rallier à l'organisation du septennat impersonnel, car il est une dernière faute que la droite ne l'amènera pas à commettre, c'est de se livrer lui-même, pieds et poings liés, à l'Empire restauré.

Feuilleton du Journal de Roubaix  
DU 21 JANVIER 1874.

## L'ESCLAVE

PAR  
G. DELA LANDELLE.  
XIX. — RECHERCHES.  
(Suite.)

Mathieu Dioval avait alors près de quatorze ans; il se signalait dans les cuisines paternelles. Son frère Augustin ressemblait davantage à Victor, mais ne se permettait point de parler marine. Théodore et Ninette ne compaient guère qu'à table. Seuls Mathieu et Augustin n'avaient point perdu souvenir de Victor, ni du capitaine Zurban, dont les habitudes du Chat-Botté se plaisaient parfois à répéter les contes burlesques et peu édifiants.  
— Ah! mon pauvre Victor, pensa Binigan, tu es mort et bien mort pour toute ta famille, où l'on m'a presque trop bien reçu.  
Sa permission de trois jours allait expirer, il rejoignit son navire terre-neuvien avec la ferme espoir que l'amiral Longrin de Guernevez lui tiendrait parole; et, en effet, avant même qu'il se retrouvât sur les fonds de pêche,

l'agent consulaire français de Ténériffe avait reçu lettres sur lettres: l'une du contre-amiral, en date de Morlaix, très-circostanciée et contenant en substance le rapport de Binigan; les autres émanant des ministères de la marine, des affaires étrangères, du commerce, et du consulat général français de Madrid, avec instructions du ministre des colonies espagnoles.

Oh! comme l'avait demandé Binigan, l'amiral-député lui mettait le feu sous le ventre.  
Il est hors de doute qu'un jeune Français, contrairement au droit des gens, est esclave aux Canaries.  
Les renseignements que nous vous fournissons devront être, par vos soins, transmis à tous les agents consulaires de l'archipel entier.  
M. le capitaine général gouverneur est avisé d'autre part. Prévenez néanmoins toutes les autorités locales, sans vous fier à leurs investigations. Employez tels agents secrets que vous le jugerez bon et ne reculez point devant les frais pour mettre promptement un terme à la plus révoltante iniquité.

D'après les dates ci-jointes, remontez aux sources. Vous trouverez aisément les correspondants et les signataires de la Zephyrine, capitaine Zurban (Pisistrate-Marius) Renseignez-

vous activement par tous les moyens en votre pouvoir.

» Le commandant en chef des forces navales françaises des côtes occidentales d'Afrique reçoit ordre de détacher de sa division un aviso dont le capitaine devra seconder vos recherches.

» A défaut de la délivrance et du rapatriement du jeune Dioval (Victor), dont le signalement est joint aux présentes, il nous faut son acte de décès en due forme.

Voilà autant de fragments des lettres reçues coup sur coup en diverses expéditions, par voie d'Angleterre, par voie d'Espagne, par bâtiments marchands français. L'agent consulaire se nuit en quatre, et ses collègues des ports voisins l'aideront à qui mieux mieux. L'autorité espagnole s'en mêle.  
L'on acquit la certitude que, durant près de trois mois, des pêcheurs de Gomère avaient employé sur leur barque, comme mousse, un jeune garçon ressemblant à celui dont on donnait le signalement. Ils l'avaient recueilli en mer, à petite distance des brisants du Cascajar, auprès d'une singulière brucée surmontée d'une grossière voile en tresses de paille. Ce garçon, qui était marin, paraissait avoir perdu la raison. Un jour, dans le grand canal, il avait hélé en sa langue un navire anglais.

Quelque temps après, dans un accès de fureur, il s'était jeté à la nage et avait pris terre à la Grande-Canarie, proche la pointe Sud.

Quisto y Barreton, qu'allait voir l'agent consulaire, se rappela fort bien que, contrairement à son attente, Zurban s'était acquitté, en bonnes piastres d'Espagne, de la totalité de ses dettes envers Berzilla de Cadix, — présomption en faveur de quelque affaire interlope.

La posada Melchior n'existait plus, et la mère des Tornazos venait de mourir; mais un voisin du bouge qu'elle avait habité en dernier lieu signala la visite que lui avait faite un riche cavalier accompagné d'un tabellion et de deux témoins. Le tabellion fut trouvé. L'on remonta ainsi à don Ciprian Farniz, propriétaire de la Castellania, canton de Têror, Grande-Canarie. Or, l'acte enregistré comme certificat d'origine étant ultérieur à l'époque où Victor Dioval avait dû héli le navire anglais, l'agent consulaire en conclut qu'après quelque tentative d'évasion il avait dû être ramené à ses maîtres.  
Cette supposition ne tarda point à être confirmée, car dès que les investigations furent restreintes au territoire de Têror, les renseignements abondèrent. Tout le monde y avait entendu parler de l'esclave de luxe de dona Ur-

bana. L'agent consulaire français se rendit à la Grande-Canarie et se présenta chez le docteur Bostigo, qui lui répondit avec précision:

— Oui, le jeune Français que vous cherchez s'appelle bien Victor Dioval, et il est bien de Morlaix, où il avait même écrit une lettre, confisquée par don Farniz, traduite peu après, et maintenant expédiée à son adresse.

— En ce cas, dit l'agent consulaire, M. et madame Farniz sont prêts à rendre ce jeune homme à la liberté.

— Hélas! seigneur, c'est désormais impossible, répondit le docteur Bostigo.  
— Serait-il mort?  
XX. — DISPARUTION.

Des bruits odieux et contradictoires couraient à Têror et aux alentours, au sujet de l'esclave de luxe de la Castellania. Calisto y avait grande part. Les désœuvrés Morgados, la servante du bureau de poste, mille autres y avaient collaboré. Chez les Solastron, chez les Héraldos, on les recueillit avidement. Les suppositions les plus horribles étaient commentées avec complaisance. Chaque jour en engendrait de nouvelles.  
« Yoyo avait péri dans les tortures, et les Farniz l'ayant fait secrètement enterrer, prétendaient qu'il avait de nouveau pris la fuite.  
» Yoyo s'était bien positivement évadé, avait trouvé asile chez les Fran-

ciscains et ne sortirait de leur couvent que par ordre de l'autorité épiscopale.

» Yoyo, parfaitement soigné, s'était rétabli, et, profitant de l'indulgence trop grande du bonhomme Farniz, s'était enfui, non pour se cacher dans un monastère, mais pour rejoindre les négriers ses complices. A l'heure présente, il devait être en route pour quelque colonie lointaine, où il se ferait revendre à d'autres dupes.

» Non, cent fois non! Victor était réellement un jeune Français, réduit en esclavage par trahison, et qui venait de périr, victime des affreux traitements de dona Urbana. On ajoutait qu'à la suite d'une scène avec son mari justement courroucé, la créole s'était retirée dans le même couvent où sa nièce Rita Fayal faisait son éducation.

» Version plus atroce encore, Farniz ayant déclaré au jeune Dioval qu'il le reconnaissait libre, la vindicative Urbana l'avait fait empoisonner. D'autres disaient qu'elle l'avait fait assassiner et précipiter dans un gouffre. Son mari, ayant découvert le crime, venait, pour éviter un scandale judiciaire, de la contraindre à se séquestrer.  
» Le faux et le vrai se mélangeaient en tout ceci, de telle sorte que les gens les mieux informés ne savaient que croire.